



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin de Clisson

Document Mensuel

Situation au 31/01/2014



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	janv 2014	Poids	Evolution / janvier 2013	Cumul de février 2013 à janvier 2014	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 123		7.3%			
- dont moins de 25 ans	409	19.3%	13.6%			
- dont 50 ans et plus	403	19.0%	8.3%			
- dont Femmes	1 043	49.1%	4.1%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	659	31.0%	16.8%			
- dont Obligations d'emplois	240	11.3%	14.3%			
- dont Indemnisés	1 389	65.4%	6.7%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	270	12.7%	21.1%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	701		5.1%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 305		15.6%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	4 129		9.4%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	416		1.2%	4 671	1.8%	
- dont licenciements économiques	NC			65	1.4%	-14.5%
- dont autres licenciements	43	10.3%	-17.3%	433	9.3%	4.1%
- dont fin de contrat	117	28.1%	4.5%	1 327	28.4%	3.0%
- dont fin de mission	48	11.5%		365	7.8%	-6.9%
- dont 1ère entrée sur le marché	9	2.2%	125.0%	197	4.2%	53.9%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	143		5.1%	1 701		-10.1%
- dont OEE durables	74	51.7%	10.4%	815	47.9%	-5.5%
- dont Intérim	7	4.9%	-61.1%	195	11.5%	-18.8%
- dont Industrie	14	9.8%	-39.1%	250	14.7%	-5.7%
- dont BTP	12	8.4%	71.4%	128	7.5%	17.4%
- dont Tertiaire	101	70.6%	8.6%	1 163	68.4%	-13.0%
Indemnisation	3 055		3.8%			
- dont BFM Assurance Chômage	2 776	90.9%	3.1%			
- dont BFM Solidarité Etat	279	9.1%	12.0%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).